

ENGAGEMENT 14 – MOBILISATION INTERNE À LA DÉMARCHE D'ÉCORESPONSABILITÉ DE L'ÉVÉNEMENT

Objectif N+4	1 action (au moins) de mobilisation autour des enjeux de l'écoresponsabilité événementielle réalisée auprès de chaque partie prenante interne			
Trajectoire proposée	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
	1	1	1	1

Cet engagement vise à impliquer dans la démarche d'écoresponsabilité vos différentes parties prenantes internes à l'événement. Il s'agit donc de mettre en place une action (au moins) ou un programme permettant de sensibiliser et d'impliquer dans la démarche d'écoresponsabilité de l'événement les personnes impliquées dans la réalisation de ce dernier (sportifs, bénévoles, volontaires, salariés, sponsors, prestataires et/ou sous-traitants).

Comme mentionné dans le préambule de la charte, « une démarche d'écoresponsabilité et d'héritage efficace nécessite la définition d'une politique spécifique et la nomination d'un référent au sein de l'équipe dirigeante ».

Cela peut se traduire de multiples façons :

- des formations ou sessions de sensibilisation pour les salariés, bénévoles et volontaires aux enjeux de l'écoresponsabilité et aux actions mises en place sur l'événement ;
- l'intégration dans les fiches de postes des salariés d'objectifs liés à l'écoresponsabilité de l'événement ;
- fixer un budget carbone et instaurer une comptabilité carbone et le suivi des performances des actions mises en œuvre, en utilisant des outils disponibles ou en faisant appel à une expertise carbone extérieure, selon les moyens de l'organisateur et de ses parties prenantes ;
- leur proposer les formations nécessaires à la bonne réalisation de leur mission et au respect des objectifs de la Charte ;
- l'engagement du ou des sportifs par une prise de parole publique sur les enjeux de société couverts par la Charte (interviews, vidéos ou actions de sensibilisation, etc.) ou par le relais de messages via les réseaux sociaux ;
- un challenge spécifique impliquant salariés et/ou bénévoles, sponsors... ;
- une présentation aux gestionnaires des équipements utilisés pour l'événement de la Charte des 15 engagements écoresponsables spécifique aux gestionnaires d'équipements afin de les inciter à prendre contact avec le ministère chargé des Sports pour envisager une signature ;
- etc.

Contribution aux ODD :

